ARRETE N° 0 4 7 /CAB/PM DU 0 5 AVR 2019

portant nomination du Chef de Secrétariat Particulier du Ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique.

## LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la Constitution;

- Vu le décret nº 92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier Ministre, modifié et complété par le décret n° 95/145-bis du 04 août 1995 ;
- Vu le décret n°2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu le décret n°2012/432 du 1<sup>er</sup> octobre 2012 portant organisation du Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique ;
- Vu le décret n°2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement,

## <u>ARRETE</u>:

<u>ARTICLE 1<sup>er</sup>.-</u> Monsieur **DJENDA Justin**, Professeur des Lycées de l'Enseignement Général, Matricule : 588009-D est, à compter de la date de signature du présent arrêté, nommé Chef de Secrétariat Particulier du Ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique.

**ARTICLE 2.-** L'intéressé aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

**ARTICLE 3.-** Le présent arrêté sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais. /-

SERVICES DU PREMIER MINISTRE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET DES REQUÊTES

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Yaoundé, le 0 5 AVR 7816

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

Joseph DEON NGUTE